

Décision

Générale

colonial

Décision n° 74-1701/SG/FP mettant à la disposition du ministre de la Santé Publique, un médecin en chef de 2° classe, en position «service détaché».

n° 74-1701/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
9 novembre 1974

Numéro JO
n° 23 du 10/12/1975

Date du numéro
10 décembre 1975

TEXTE INTÉGRAL

M. Raoul Bovis, médecin en chef de 2° classe du service de Santé des Armées, en position « service détaché » est, pour compter du 18 septembre 1974, date de son retour dans le Territoire, mis à la disposition du ministre de la Santé Publique, pour servir en qualité de. médecin-chef des services d'oto-thina-laryngologie-ophtalmogologie de l'hôpital Peltier.